

Rapport P-135 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-135 intitulée: «Horaire 2006 de la Compagnie générale de navigation».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 27 juin 2005)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-135 au Conseil administratif avec la recommandation d'entreprendre toutes mesures utiles pour que la CGN modifie ses projets d'horaires 2006 dans le sens demandé par les auteurs de la pétition P-135.